

Orléans, le 13 décembre 2017.

Mesdames et Messieurs
les Professeurs d'Arts plastiques
s/c de Mesdames et Messieurs
les Chefs d'établissement,

Rectorat

Objet : « A PIED D'OEUVRE – Biennale d'Arts plastiques, édition 2017-2019 »

Délégation académique à
l'éducation artistique et
culturelle

Dossier suivi par
Anne-Marie Peslherbe-Ligneau

Tél. 02 38 79 46 61
06 79 55 51 33
Fax 02 38 79 46 14
daac
@ac-orleans-tours.fr

Inspecteur d'Académie
Inspection
Pédagogique Régionale
d'Arts Plastiques

Dossier suivi par
Alain Murschel
IA-IPR d'arts plastiques

Tél. 06 79 55 42 25
Fax 02 38 79 45 87
alain.murschel
@ac-orleans-tours.fr

Rectorat d'Orléans-Tours
21, rue Saint Etienne
45043 Orléans cedex 01

Pour cette nouvelle édition 2017-2019, d'*A pied d'œuvre*, la thématique retenue repose sur une notion fondamentale des programmes disciplinaires, traversant l'ensemble des cycles, afin de fédérer tous les professeurs des écoles, collèges et lycées :

« MATIERE(S) à sensations »

Ainsi par-delà le fait que votre discipline d'enseignement est une *matière* indéniablement ouverte et sujette à diverses sensations, la notion même de *matière*, constitutive du corpus des neuf notions fondamentales sur lesquelles repose notre enseignement, vous est inévitablement familier.

C'est dire combien cette thématique regorge d'interprétations et de possibles.

Une matière physique, conceptuelle, qui figure ou qui s'ouvre à l'abstraction ; une matière qui se décline par la matérialité, le matériau ; une matière qui fait l'œuvre d'art, qui transcende l'artiste ; une matière de réflexion ou encore à triturer, palper, toucher. Ainsi, provoque-t-elle des sensations et se met-elle à dialoguer avec nos sens. Des sens qui se mettent en éveil, qui éprouvent la matière et lui donnent vie.

Les professeurs coordinateurs départementaux arts plastiques (voir infra), vous convieront prochainement à vous associer à cette opération, qu'il nous importe de développer, afin d'en faire un projet commun phare destiné à enrichir et valoriser les pratiques d'enseignement des Arts plastiques, au sein de vos départements respectifs et de l'académie : le cadre d'une biennale des Arts plastiques est adapté à cette ambition.

Nous comptons sur votre implication collective à vous saisir de cette proposition dans le cadre des textes officiels en vigueur : dans vos séquences, au sein d'un dispositif singulier (E.P.I., Histoire des arts,...) ou du P.E.A.C.

Nous souhaitons que cette future biennale soit l'occasion de nouer un travail entre pairs, au sein du cycle 3, dans le continuum collège-lycée, ou encore en y associant des professeurs d'autres disciplines et qu'elle s'achemine vers de belles rencontres en des lieux culturels partenaires de choix afin de faire-valoir la richesse et diversité des pratiques des élèves ; la matière-même ouverte à toutes les sensations.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous saurez tous porter à ce dispositif et à propos duquel vous pourrez compter sur notre appui et toute notre attention.

**Anne-Marie Peslherbe-Ligneau,
Délégée académique à
l'éducation artistique et culturelle**

**Alain Murschel,
IA-IPR d'Arts plastiques**

18 : Emmanuel YGOUF, emmanuel.ygouf@ac-orleans-tours.fr

28 : Barbara FERNANDEZ, barbara.fernandez-y-madrid@ac-orleans-tours.fr

36 : Marion DAVY, marion.davy@ac-orleans-tours.fr

37 : Claire BOURGOUGNON, claire.bourgougnon@ac-orleans-tours.fr

41 : Sophie RASPAIL, sophie.raspail@ac-orleans-tours.fr

45 : Sabine MARRAUD-DES-GROTTE, sabine.marraud-des-grottes@ac-orleans-tours.fr